RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00262
Numéro SIREN : 790 312 714
Nom ou dénomination : ZINADI IMMOBILIER SAS

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt 104414



20181044142016

DATE DEPOT : 29/10/2018

N° DE DEPOT : 104414

N° GESTION : 2013B00262

N° SIREN : 790312714

DENOMINATION : ZINADI IMMOBILIER SAS

ADRESSE : 165 Boulevard Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2016

.

ZINADI IMMOBILIER SAS
Société par actions simplifiées au capital de 100 000 Euros
Siège social : 4, Boulevard André Maurois 75116 Paris
SIREN 790 312 714 R.C.S. PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
29 OCT. 2018

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ASSOCIES DU 27 JUILLET 2017

COMPTE RENDU

L'an deux mil dix sept, le 27 juillet à 14 heures

Les associés de la société **ZINADI IMMOBILIER SAS,** société par actions simplifiées, au capital de 100 000 euros, se sont réunis en assemblée générale au siège social de la société 4, Boulevard André Maurois - 75116 PARIS, sur convocations faites conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents et ont signé la feuille de présence :

- **Monsieur Ziad EL KURDI.....240 Actions**
- **Madame Dima EL KURDI** épouse TUENI.....**240 Actions**
- **Madame Nadine EL KURDI** épouse WEHBI .....**240 Actions**
- **Madame Youmna EL HAGE** épouse EL KURDI .....**40 Actions**
- **Monsieur Fouad EL KURDI .....40 Actions**
- **La société ZINADI HOLDING SAL.....200 Actions**

L'assemblée est présidée par Monsieur Ziad EL KURDI, président de la société ZINADI IMMOBILIER SAS.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble 1 000 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'Ordre du jour.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires – les associés lui en donnent acte.

ZK DK

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes de la société clos le 31 décembre 2016
- Rapport de gestion
- Approbation de ces comptes et conventions
- Affectation du résultat

Puis il donne lecture du rapport de gestion et présente à l'assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

* * *

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion et du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve tels qu'ils ont été présentés lesdits comptes, se soldant par un résultat nul.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée des associés est informée qu'il n'existe à ce jour aucune convention réglementée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des comptes annuels, décide d'affecter la perte du résultat de l'année 2016 s'élevant à 75.577,00 euros au le compte « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ZEK DK

NK

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 45.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

Ziad EL KURDI
Président / Associé



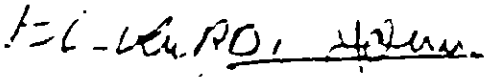
Zinadi Holding
Son representant



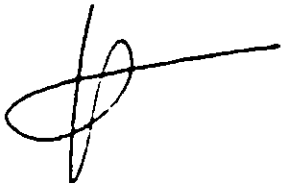
Fouad EL KURDI
Associé



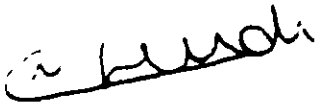
Youmna EL HAGE épouse KURDI
Associée



Dima EL KURDI épouse TUENI
Associée



Nadine EL KURDI épouse WEHBI
Associée



SAS ZINADI IMMOBILIER

Etats Financiers

4, Boulevard André Maurois

75116 – PARIS

Siret : 79031271400013

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Rapport de l'Expert Comptable 1

Bilan actif 2

Bilan passif 3

Compte de résultat 4

Compte de résultat (suite) 5

Annexe

Règles et méthodes comptables 6

Notes sur le bilan 8

Autres informations 14

Tableau des cinq derniers exercices 15

2. Détail des comptes 16

Bilan détaillé 17

Compte de résultat détaillé 21

3. Liasse fiscale 24

Rapport de l'Expert Comptable

Conformément á nos accords, nous avons procédé à l'établissement des comptes annuels de l'entrepnse SAS ZINADI IMMOBILIER pour l'exercice du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Ils ont été établis sur la base des piéces, documents et informations portés á notre connaissance par l'entreprise. Les dirigeants ne nous ont pas informés de l'existence de litiges, engagements ou risques susceptibles de créer une charge pour l'entreprise et qui n'aurait pas été reflétés dans les comptes annuels au 31/12/2016.

Les contrôles réalisés ne constituent pas un audit, et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur les comptes identifiés ci-dessus.

Nos travaux ont été effectués en conformité aves les diligences définies par notre cabinet dans le cadre des missions d'établissement des comptes annuels.

Nous attirons l'attention sur la perte de la moitié du capital social à la clôture de l'exercice 2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	269 551
Résultat net comptable (Perte)	**-72 577**

Fait á PARIS
Le 02/06/2017

Jean-Marc Lanfranchi
Expert Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé	50 000		50 000	50 000
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 500	1 051	449	94
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 00
Créances rattachées aux participations	215 590		215 590	250 09
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financiéres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**218 090**	**1 051**	**217 039**	**252 03**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matiéres premiéres et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 512		2 512	2 825
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobiliéres de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 512**		**2 512**	**2 825**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**270 602**	**1 051**	**269 551**	**304 864**

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-38 445	-7 219
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-72 577**	**-31 226**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-11 022**	**61 555**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (2)	868	125
Emprunts et dettes financiéres diverses (3)	221 060	195 374
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 644	3 480
Dettes fiscales et sociales	37 901	27 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 100	17 100
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**280 573**	**243 309**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**269 551**	**304 864**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	280 573	243 309
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	868	125
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1 594	659
Total produits d'exploitation (I)			**1 594**	**659**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			6 347	4 863
Impôts, taxes et versements assimilés			718	665
Salaires et traitements			48 000	48 000
Charges sociales			18 482	16 653
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			500	500
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10	145
Total charges d'exploitation (II)			**74 058**	**70 826**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-72 464**	**-70 167**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				**40 000**
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-72 464**	**-30 167**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	114	1 060
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	114	1 060
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-114**	**-1 060**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	71 594	40 659
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	72 171	71 885
BENEFICE OU PERTE	**-72 577**	**-31 226**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ZINADI IMMOBILIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 269 551 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 72 577 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-aprés font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents réglements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincénté dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothéses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments Inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, aprés déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de réglement de tous les coûts directement attnbuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

non applicable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 500			1 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 500**			**1 500**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	251 090	2 000	36 500	216 590
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financiéres				
Immobilisations financières	**251 090**	**2 000**	**36 500**	**216 590**
ACTIF IMMOBILISE	**252 590**	**2 000**	**36 500**	**218 090**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 000	2 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			**2 000**	**2 000**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			36 500	36 500
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**36 500**	**36 500**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	551	500		1 051
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**551**	**500**		**1 051**
ACTIF IMMOBILISE	**551**	**500**		**1 051**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 218 102 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	215 590		215 590
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 512	2 512	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**218 102**	**2 512**	**215 590**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'éléve à 280 573 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	868	868		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiéres divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 644	3 644		
Dettes fiscales et sociales	37 901	37 901		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	238 160	238 160		
Produits constatés d'avance				
Total	**280 573**	**280 573**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	221 060			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprés d'associés personnes physiques s'éléve à 25 685 euros.

Charges à payer

	Montant
Taxe d apprentissage CAP	652
Formation continue CAP	691
Taxe professionnelle CAP	75
Total	**1 418**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social		100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)		52 633,76	95 298,83		
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions		-25 639,67	18 472,19	-30 726,39	-72 077,04
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		-25 639,67	18 420,80	-31 226,36	-72 577,01
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	-25,64	18,47	-30,73	-72,08
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,00	-25,64	18,42	-31,23	-72,58
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés		1	1	1	1
Montant de la masse salariale		34 769,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
Montant des sommes versées en avantages sociaux		29 252,90	20 144,14	16 652,88	18 482,28

ETATS FINANCIERS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des comptes

ASTRE

ASTRE FIDUCIAIRE DE L'OUEST

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
109000 - Actionnaires : capit.sousc.n/appelé	50 000,00		50 000,00	50 000,00
	50 000,00		50 000,00	50 000,00
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218310 - Matériel informatique	1 499,92		1 499,92	1 499,9
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		1 051,33	-1 051,33	-551,3
	1 499,92	1 051,33	448,59	948,5
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
261100 - Part.Société P & M MANAGEMENT	1 000,00		1 000,00	1 000,0
	1 000,00		1 000,00	1 000,0
Créances rattachées aux participations				
267700 - Céances rattach. PM MANAGEMENT	215 590,00		215 590,00	250 090,00
	215 590,00		215 590,00	250 090,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financiéres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
218310 - Matériel informatique	1 499,92		1 499,92	1 499,92
261100 - Part.Société P & M MANAGEMENT	1 000,00		1 000,00	1 000,00
267700 - Céances rattach. PM MANAGEMENT	215 590,00		215 590,00	250 090,00
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		1 051,33	-1 051,33	-551,36
	218 089,92	**1 051,33**	**217 038,59**	**252 038,56**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matiéres premiéres et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				

Bilan détaillé

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	544,65		544,65	751,45
445662 - TVA déductible sur frais généraux	1 032,76		1 032,76	1 032,76
445670 - Crédit de TVA à reporter				926,00
445710 - TVA collectée	819,21		819,21	
445712 - TVA Collectée 20 %	0,33		0,33	
445860 - TVA sur factures non parvenues	115,20		115,20	115,20
	2 512,15		2 512,15	2 825,41
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT				
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	544,65		544,65	751,45
445662 - TVA déductible sur frais généraux	1 032,76		1 032,76	1 032,76
445670 - Crédit de TVA à reporter				926,00
445710 - TVA collectée	819,21		819,21	
445712 - TVA Collectée 20 %	0,33		0,33	
445860 - TVA sur factures non parvenues	115,20		115,20	115,20
	2 512,15		**2 512,15**	**2 825,41**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL				
109000 - Actionnaires : capit.sousc.n/appelé	50 000,00		50 000,00	50 000,00
218310 - Matériel informatique	1 499,92		1 499,92	1 499,92
261100 - Part.Société P & M MANAGEMENT	1 000,00		1 000,00	1 000,00
267700 - Céances rattach. PM MANAGEMENT	215 590,00		215 590,00	250 090,00
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		1 051,33	-1 051,33	-551,36
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	544,65		544,65	751,45
445662 - TVA déductible sur frais généraux	1 032,76		1 032,76	1 032,76
445670 - Crédit de TVA à reporter				926,00
445710 - TVA collectée	819,21		819,21	
445712 - TVA Collectée 20 %	0,33		0,33	
445860 - TVA sur factures non parvenues	115,20		115,20	115,20
	270 602,07	**1 051,33**	**269 550,74**	**304 863,97**

Bilan détaillé

PASSIF

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101100 - Capital souscrit-non appelé	50 000,00	50 000,00
101300 - Capital souscnt-appelé, versé	50 000,00	50 000,0
	100 000,00	100 000,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-38 445,23	-7 218,8
	-38 445,23	-7 218,8
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-72 577,01**	**-31 226,3**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-11 022,24**	**61 554,7**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
512100 - HSBC	868,45	124,63
	868,45	124,63
Emprunts et dettes financiéres diverses (3)		
455000 - Associés - FEK	160 937,50	160 937,50
455100 - Associés - comptes courants ZEK	60 122,22	34 436,78
	221 059,72	195 374,28
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	3 644,00	3 480,00
	3 644,00	3 480,00
Dettes fiscales et sociales		
431000 - Sécunté sociale	21 865,51	12 862,76
437100 - Caisse de retraite cadres	4 832,79	1 440,87
445510 - TVA à décaisser	9 784,31	

Bilan détaillé

	31/12/2016	31/12/2015
445710 - TVA collectée		4 916,79
445712 - TVA Collectée 20 %		6 666,67
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	652,00	652,00
448633 - Formation continue CAP	691,20	691,20
448635 - Taxe professionnelle CAP	75,00	
	37 900,81	27 230,29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
467104 - EASY BUSINESS	17 100,00	17 100,00
	17 100,00	17 100,00
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**280 572,98**	**243 309,20**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**269 550,74**	**304 863,97**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	280 572,98	243 309,20
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	868,45	124,63
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				

	31/12/2016	31/12/2015
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
758000 - Produits divers gestion courante	1 594,00	658,69
	1 594,00	658,69
Total produits d'exploitation (I)	**1 594,00**	**658,69**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
604000 - Achats d'études et prestations	2 000,00	1 883,33
622600 - Honoraires	2 620,00	1 498,87
622700 - Frais d'actes et contentieux	111,76	528,15
627800 - Prestations de services bancaires	1 615,58	952,81
	6 347,34	4 863,16
Impôts, taxes et versements assimilés		
631200 - Taxe d'apprentissage	326,00	326,00
633300 - Formation continue (organisme)	316,80	264,00
635110 - Contribut° économique territoriale	75,00	75,00
	717,80	665,00
Salaires et traitements		
641100 - Salaires appointements	48 000,00	48 000,00
	48 000,00	48 000,00
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'URSSAF	14 165,76	12 905,40
645310 - Cotisations retraites (cadres)	4 316,52	3 747,48
	18 482,28	16 652,88
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	499,97	499,97
	499,97	499,97
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
658000 - Charges diverses gestion courante	10,12	144,54
	10,12	144,54

Compte de résultat détaillé

	31/12/2016	31/12/2015
Total charges d'exploitation (II)	72 057,51	70 825,55
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-72 463,51**	**-70 166,86**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
755000 - Quotes-parts résult. faites commun		40 000,00
		40 000,00
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-72 463,51**	**-30 166,86**

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
671200 - Pénalités et amendes	113,50	1 059,50
	113,50	1 059,50
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	113,50	1 059,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-113,50**	**-1 059,50**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 594,00	40 658,69

Compte de résultat détaillé

	31/12/2016	31/12/2015
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	74 517,01	71 188,05
BENEFICE OU PERTE	**-72 577,01**	**-31 226,36**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liasse fiscale

ASTRE

ASTRE FIDUCIAIRE DE L'OUEST

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 *quinquies* C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS ZINADI IMMOBILIER	
SIRET 7 9 0 3 1 2 7 1 4 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
4 boulevard André Mauroie 75116 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Activités des marchands de biens immobiliers — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % | Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%* | Déficit 72 464

Plus-values
PV à long terme imposables à 15 % | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées art. 238*quindecies*

Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines | Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* | Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :
Dans le secteur productif, art. 244 quater W | Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné | Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : ASTRE FIDUCIAIRE DE L'OUEST
16 rue du Pont Neuf 75001 PARIS *Tél :*01.42.33.87.65
- du conseil : ..... *Tél :* .....
- de l'association agréée : ..... *Tél :* .....
- N° d'agrément de l'AA :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés applique et la ventilation eventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les precisions portees sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5) — Total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même mod*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 a 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandites ; – SEP et ste de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnité rembourse-ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la soci				
	Nombre de parts sociales appartenant a chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionn autres que ceux visés dans colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Rembourse
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ZINADI IMMOBILIER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 boulevard André Maurois 75116 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 0 3 1 2 7 1 4 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA	50 000			50 000
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 499	AU	1 051	448
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la methode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 000	CV		1 000
	Créances rattachées à des participations	BB	215 590	BC		215 590
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	218 089	BK	1 051	217 038
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	2 512	CA		2 512
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	2 512	CK		2 512
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	270 602	1A	1 051	269 550

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de reserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(38 445
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(72 577
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementees *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(11 022
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (5)	DU	868
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)	DV	221 059
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 644
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 900
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	17 100
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	280 572
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	269 550

RENVOIS

(1)	Écart de reevaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de reévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	280 572
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	868

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		1 594
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		1 594
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		6 347
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		717
	Salaires et traitements*					FY		48 000
	Charges sociales (10)					FZ		18 482
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		499
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		10
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		74 057
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(72 463)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénefice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		(72 463)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur operations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	113
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	113
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(113
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 594
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	74 171
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(72 577

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Detail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	113	

(8) Detail des produits et charges sur exercices anterieurs

	Exercice N Charges anterieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KØ
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 499	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	1 499	LØ	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8C	251 090	8V	8W 2 000
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV
		TOTAL IV	LQ	251 090	LR	LS 2 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	252 589	ØH	ØJ 2 000

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IØ	LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 1 499	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH 1 499	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		I0	ØX 36 500	ØY 216 590	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
		TOTAL IV	I3	NJ 36 500	NK 216 590	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 36 500	ØL 218 089	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(5 bis)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2017
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER

Néant [X] *

CADRE A	Determination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision speciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumule à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux elements cedés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont eté apportees au montant des immobilisations amortissables reévaluees dans les conditions definies à l'article 238 bis J du code géneral des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au debut de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplement de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de resultat) consécutif à la reevaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations reevaluees cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'element, le solde non utilise de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumule à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des élements figurant à l'actif de l'entreprise au debut de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision speciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU PDINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont impute leurs deficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision speciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à reintegrer chaque année dans leur resultat comptable le supplement d'amortissement consecutif à la reevaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce deficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les elements sont fixés au moment de l'imputation, le numerateur etant le montant du deficit impute et le denominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux élements sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Materiel de bureau et informatique, mobilier	QL	551	QM	499	QN		QO	1 051
	Emballages récuperables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	551	QV	499	QW		QX	1 051
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	551	OP	499	OQ		OR	1 051

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Ins gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE		UF				
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prevue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	215 590	UM		UN	215 590
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Creance representative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 512		2 512		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Debiteurs divers (dont creances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	218 102	VU	2 512	VV	215 590
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	— Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	868	868		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 644	3 644		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Securité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 698	26 698		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 784	9 784		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 418	1 418		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	221 059	221 059		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 100	17 100		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZJ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	280 572	VZ 280 572		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL	25 685
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP **N° 2058-A 2017**

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint			moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levee d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	113
Amendes et pénalités	WJ	113	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	
Quote part Benefices realises par une societe de personnes ou un GIE	WL		Resultats beneficiaires vises à l'article 209 B du CGI	L7			K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposees au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	– imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme	WN
	– Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses a detailler sur feuillet separé DONT *	Interets excedentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonerée)	SW		WQ
	Déficits etrangers anterieurement deduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero	MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							YI
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR 113

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS 72 577

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintegrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	– imposées au taux de 0 %	WH
	– imposées au taux de 19%	WP
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	– imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Regime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable a déduire des produits nets de participation 2A	XA

Mesures d'incitation

Déduction autorisee au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
Majoration d'amortissement*							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulties (44 *septies*)	K9	Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF	
	Pôle de competitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6	Societes investissement immobilier cotee (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la defense (44 *terdecies*)	PA		
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi a redynamiser (44 *duodecies*)	1F	Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
Deductions diverses à detailler sur feuillet separe	Dont deduction exceptionnelle pour investissement	X9			Creance degagee par le report en arriere de deficit	ZI	XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	
						TOTAL II	XH 72 577	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	benefice (I moins II)	XI	XJ 72 463
	déficit (II moins I)		
Deficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 72 463

Cerfa Groupe

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	37 385
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	37 385
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	72 463
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	109 849

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	▼ ligne WT	YO	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher) — XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant ☐*

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(7 218)
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(31 226)
Prélèvements sur les réserves	0E	
TOTAL I	0F	(38 445)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	(38 445
(N3 Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(38 445

DISTRIBUTIONS (Article 235*ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ	
— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	

DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous-traitance			YT	2 000
— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ	
— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	2 73
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	1 61
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	6 34

IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	7
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	9Z	64
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	71

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée	YY	
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	

DIVERS

— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *	ØB	48 000
— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
— Effectif moyen du personnel * (*dont* : apprentis : | | handicapés) :	YP	1
— Effectif affecté à l'activité artisanale	RL	
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH | N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I. Immobilisations*

	Nature et date d'acquisition des élements cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiques en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

I. Immobilisations

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments

13	Fraction residuelle de la provision spéciale de réévaluation afferente aux éléments cedés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afferents aux elements cedes mais exclus des charges deductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiques en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, definie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas eté acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour depreciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

	(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP **N° 2059-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant [X]

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus-values realisées*	Montant anterieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une duree differente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values realisees à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporte au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afferentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activite professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 %(1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afferentes aux titres de SPI cotees imposables à l'impôt sur les societes relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 decembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 201

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Designation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant [X]

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la reserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxees à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des societés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les societés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complement d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la reserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complement d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP **N° 2059-E 2017**

Désignation de l'entreprise : SAS ZINADI IMMOBILIER — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois : 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue – Biens	OB	
Production vendue – Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Reprises sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	

II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutee afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL I - TOTAL 2	OG	

IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-etablissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-etablissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA. vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de reference CVAE	GX	
Période de référence	GY	/ /
	GZ	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2017**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 7 9 0 3 1 2 7 1 4 0 0 0 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ZINADI IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 4 boulevard André Maurois

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination: Société ZINADI HOLDING SAL

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention: 20.00 | Nb de parts ou actions: 200

Adresse : N° | Voie: rue Mar Elias

Code Postal | Commune: BEYROUTH | Pays: LIBAN

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique: EL KURDI | Prénom(s): ZIAD

Nom marital | % de detention: 24.00 | Nb de parts ou actions: 24

Naissance : Date: 13121985 | N° Département: 92 | Commune: NEUILLY SUR SEINE | Pays: FRANCE

Adresse : N°: 4 | Voie: boulevard André Maurois

Code Postal: 75116 | Commune: PARIS | Pays: FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique: TUENI | Prénom(s): DIMA

Nom marital: EL KURDI | % de détention: 24.00 | Nb de parts ou actions: 24

Naissance : Date: 18041980 | N° Département: 99 | Commune: BEYROUTH | Pays: LIBAN

Adresse : N°: 4 | Voie: boulevard André Maurois

Code Postal: 75116 | Commune: PARIS | Pays: FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2017**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2 / 2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 7 9 0 3 1 2 7 1 4 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ZINADI IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 4 boulevard André Maurois

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	200
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	800

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique WEHBI | Prénom(s) NADINE | Nom marital EL KURDI | % de détention 24.00 | Nb de parts ou actions 240 | Naissance : Date 06011976 | N° Département 99 | Commune BEYROUTH | Pays LIBAN | Adresse : N° 9 | Voie quai Léon Blum | Code Postal 92150 | Commune SURESNES | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G 2017**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 7 9 0 3 1 2 7 1 4 0 0 0 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ZINADI IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 4 boulevard André Maurois

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 1

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excede le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires. Dans ce cas, il convient de numeroter chaque table haut et a gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group